

You avez dit Grand Débat... National ?

■ 27 février 2019

RAPPEL DU CONTEXTE

Dans un contexte de crise social-écologique et au pic de la mobilisation des Gilets Jaunes, Emmanuel Macron annonça un certain nombre de mesures en faveur du pouvoir d'achat, dont certaines ont déjà pris effet. Parfois décrite comme une « crise d'écoute et de confiance », la situation a conduit à également annoncer une large consultation citoyenne afin de faire remonter les doléances individuelles ou collectives des citoyennes et citoyens. Dans une « lettre aux Français » relayée le 13 janvier, les contours d'un « grand débat national » (GDN) furent posés. Trois vecteurs principaux sont actuellement utilisés : l'organisation d'événements publics par tous types d'acteurs, la création d'une plateforme numérique permettant de faire remonter les aspirations et propositions, des consultations organisées par les élu.e.s locaux (présentielles, cahiers de doléances, etc.).

Les quatre thèmes transversaux du GDN sont les suivants (formulation reprise de la « lettre aux Français ») :

- Impôts, dépenses et action publique
- Organisation de l'Etat et des collectivités
- Transition écologique
- Démocratie et citoyenneté.

Le processus général se clôturera le 15 mars, et sa restitution – un travail fastidieux sachant que plusieurs centaines de milliers de contributions écrites ont déjà été adressées – est attendue un mois plus tard.

Le Conseil d'administration de Coordination SUD a suggéré de relayer aux associations membres un document pédagogique que pourraient utiliser leurs bénévoles, militantes et militants. Celui-ci viserait avant tout à décloisonner les termes du débat, notamment du fait de l'approche très nationalo-centrée d'un processus composé de quatre piliers constitutifs d'enjeux globaux.

Compte tenu du processus choisi par les pouvoirs publics, l'utilisation d'expressions clefs facilitera leur remontée afin de maximiser l'impact des contributions écrites. Celles-ci sont ici mises en avant par un soulignage.

CONSTATS GENERAUX

Sentiment d'injustice, demandes diverses relatives à la dignité des personnes, accélération et besoin de lutte contre les inégalités sous toutes leurs formes, accès aux droits, demandes de plus de solidarité, d'un système politique plus représentatif et participatif, ouvert aux aspirations du plus grand nombre... Autant d'éléments qui sont à la une de l'actualité depuis l'automne dernier, alors qu'on disait les citoyennes et citoyens résignés, blasés, trouvant pour seule voie de recours une tendance à être plus sensibles aux populismes de tous bords...

Si la « crise » des Gilets Jaunes a incarné une forme de ras-le-bol social ayant conduit à (re)mettre ces éléments en une de l'actualité et des débats nationaux, impossible de ne pas voir que les aspirations portées relèvent d'enjeux globaux et largement partagés. En témoignent par exemple l'impact

médiatique des mobilisations en France sur tous les continents ou les tentatives de récupérations diverses exprimées par plusieurs dirigeantes et dirigeants étrangers.

Pourtant, outre les critiques légitimes qui ont pu suivre l'annonce du GDN (notamment en raison du refus de mettre en discussion certaines décisions prises par le gouvernement actuel, interrogations sur le format...), force est de constater que les dimensions européenne et internationale des enjeux et revendications sont les parents pauvres des réflexions actuelles. Nombre d'entre eux ne trouveront de réponse durable que s'ils sont traités de façon concertée avec nos partenaires européens et internationaux, souvent confrontés aux mêmes problématiques quel que soit leur niveau de développement, même si l'expression des frustrations peut varier d'une frontière à l'autre compte tenu de l'histoire sociale et d'une culture de mobilisation différentes et propres à chaque contexte national.

Ce sentiment est d'autant plus prégnant que les ONG de solidarité internationale, avec leur base citoyenne et/ou leurs partenaires de terrain, alertent (parfois depuis des dizaines d'années) sur beaucoup d'éléments mentionnés ci-dessus, ou directement liés :

- Augmentation générale des inégalités de revenus au bénéfice des plus fortunés à échelle internationale, et sentiment de relégation des plus pauvres ;
- Recul des droits humains dans de nombreux pays et exclusion ;
- Impact du modèle de croissance dominant et de la mondialisation sur l'environnement et les inégalités au sein et entre les pays;
- Nécessité d'inclusion et de participation des plus vulnérables aux politiques, projets, initiatives et décisions qui les concernent ;
- Dégradation de la qualité et de l'accès aux services de base, etc...

Sur ces domaines essentiels, les ONG de solidarité internationale ont des choses à dire !

Coordination SUD vous propose aujourd'hui un répertoire simple de positions portées collectivement sur certains des chantiers ouverts à discussion. Cette liste a vocation à être complétée par chaque organisation membre - et au-delà - qui envisage encore de contribuer au Grand Débat National (organisation d'événements, publications de positions...) en fonction de ses spécificités et domaines d'expertises.

Ces propositions, volontairement portées en fin de processus pour être mieux prises en considération grâce aux expressions clefs, peuvent être utilisées et réappropriées librement par les membres en veillant à conserver autant que possible les mots soulignés dans le but d'améliorer leur visibilité.

FISCALITE ET DEPENSES PUBLIQUES

Coordination SUD et ses membres portent historiquement le principe de justice fiscale. L'impôt est un outil essentiel à la lutte contre la pauvreté et les inégalités, et l'existence de mécanismes forts de redistribution est un préalable indispensable à la cohésion sociale.

Plus spécifiquement, Coordination SUD porte...

La lutte contre l'évasion fiscale et les flux financiers illicites, qui privent les Etats et par ricochet les populations de centaines de milliards d'euros annuellement. Cela suppose un encadrement et une régulation plus forts des entreprises multinationales, à commencer par celles qui bénéficient de soutien de l'Etat français.

Toujours en matière de justice fiscale, Coordination SUD plaide **pour une taxe sur les transactions financières (TTF) plus ambitieuse**, alors que celle-ci a été partiellement sabrée par le gouvernement actuel dès son entrée en fonction. Plus spécifiquement, Coordination SUD demande :

- **Que 100% des revenus issus de la TTF soient dédiés à la solidarité internationale et à la lutte contre le changement climatique** (contre environ un tiers actuellement). Des parlementaires de la majorité ont déjà soutenu cette proposition sous forme d'amendement au projet de loi de finances 2019 puisqu'elle permettrait de lever environ 800 millions d'euros supplémentaires par an ;
- **Que son taux soit relevé à 0,5 %**, contre 0,3 % actuellement ;
- **Que l'assiette de la TTF soit élargie aux opérations intra-journalières** (ou intraday), c'est-à-dire l'achat ET la vente d'un produit financier la même journée (autrement dit les opérations boursières les plus spéculatives et néfastes à l'économie réelle). Cette disposition avait été votée démocratiquement par le Parlement précédent avant d'être supprimée après l'élection d'Emmanuel Macron. Selon certaines estimations, cet élargissement pourrait permettre de lever 4 milliards d'euros par an ;
- Que l'Union européenne et ses Etats membres s'engagent sérieusement dans des négociations en vue **d'instaurer une TTF européenne**.

Ces leviers puissants de partage des richesses au niveau mondial permettraient, entre autres, de financer l'accès universel aux services sociaux de base et donc d'améliorer considérablement les conditions de vie des populations les plus vulnérables, en conformité avec les engagements internationaux pris par la France et les Objectifs de Développement Durable (ODD) : accès aux services de santé, protection sociale et couverture santé universelle, éducation, accès à l'énergie, à l'eau potable, etc. en tenant compte des inégalités structurelles en droit et en accès entre les femmes et les hommes.

TRANSITION ECOLOGIQUE

Née d'une tentative de hausse de la taxe carbone sur les hydrocarbures, la « crise » des Gilets Jaunes est venue confirmer que les transitions nécessaires ne pouvaient s'envisager que si celles-ci étaient socialement acceptables et inclusives. Le principe de transition juste, comme la justice climatique, sont portés depuis longtemps par les associations de solidarité internationale, avec une traduction tardive – et très partielle – dans les faits malgré les discours volontariste de la France à l'international sur la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique.

Plus spécifiquement, Coordination SUD porte...

La justice climatique à échelle mondiale, forte du constat que les plus pauvres et vulnérables sont celles et ceux qui subissent et paient le plus les conséquences des changements climatiques alors qu'ils en sont les moins responsables, au sein des pays mais aussi à échelle internationale. En matière de solidarité internationale, la justice climatique doit se traduire par la **concrétisation de l'engagement des pays industrialisés à consacrer 100 milliards d'€/an à la lutte contre les changements climatiques dans les pays du Sud** (contre environ 56 milliards d'€ aujourd'hui) et à **consacrer davantage de fonds aux projets d'adaptation**, les plus à même de favoriser la résilience des populations et des sociétés face aux conséquences des changements climatiques. Ce besoin requerra de renforcer considérablement la part des dons dans l'aide et l'action climatique françaises, qui ne bénéficie que peu aux plus vulnérables du fait de ses modalités.

Le **besoin de nouveaux indicateurs de richesse tenant compte des impacts écologiques et sociaux des politiques** du fait de la non-pérennité du modèle de croissance majoritaire et des impacts de la mondialisation sur les inégalités socioéconomiques et environnementales. La croissance du PIB est incapable d'illustrer le bien-être des populations ou la destruction des écosystèmes.

La **protection des droits des militant.e.s écologistes** de plus en plus victimes de violences physiques ou de procès non-équitables, et la **reconnaissance des droits environnementaux comme droits fondamentaux**.

Des dispositifs de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et de redevabilité du secteur privé renforcés en matière de préservation de l'environnement et des ressources (en particulier celles impactant la sécurité alimentaire des pays), ainsi que d'atteinte aux droits fondamentaux dans les pays tiers.

Des garde-fous sociaux et environnementaux au sein de tous les accords de commerce et de libre-échange, en rendant systématiques ET contraignants les chapitres relatifs au développement durable dans les accords négociés par l'Union européenne. La France devra faire pression sur la prochaine Commission européenne à cet égard.

En résumé, nous doutons de l'approche et de la méthodologie cloisonnées proposées par le gouvernement. Les interactions géographiques (mondialisation) et interdépendances sectorielles doivent pousser à une approche globale, à une réflexion systémique sur le modèle actuel qui doivent être au centre de l'agenda international. La France doit questionner sérieusement la façon dont elle élabore et porte ses politiques publiques, aux niveaux national et international.

En 2015, la France comme les 192 autres Etats membres des Nations unies ont pris l'engagement conjoint de « ne laisser personne de côté » en adoptant à l'unanimité l'Agenda 2030 pour le développement durable. Les défaillances de l'Etat et le non-respect des engagements pris à cet égard illustrent largement les crispations et les tensions actuelles dans la société française.

Le manque de cohérence des politiques a été largement pointé depuis l'automne dernier, avec le sentiment de nombreux citoyens et citoyennes que l'Etat « reprend d'une main ce qu'il donne de l'autre », notamment en matière de fiscalité (Gilets Jaunes) ou en regrettant l'écart abyssal observé entre les discours portés sur la scène internationale et les actes concrets du gouvernement (mobilisation climat). **Mieux étudier les impacts des politiques et prendre en compte systématiquement les dimensions sociale, écologique et économique des initiatives publiques** seront deux préalables indispensables pour répondre durablement aux enjeux soulevés par les mobilisations actuelles (Gilets Jaunes, mobilisations citoyennes pour le climat,...). Le sentiment d'exclusion de l'espace public et le manque de représentativité ressenti trouveront leur réponse en renforçant la participation citoyenne et en promouvant l'approche par les droits, puissant levier d'inclusion puisqu'elle permet notamment d'associer les personnes aux prises de décision et aux politiques qui les concernent directement.

Pour ce faire, le gouvernement devra tenir compte de ces principes, aspirations et recommandations dans le travail en cours de feuille de route de mise en œuvre des ODD, dont la conclusion est attendue pour l'été 2019. Des engagements concrets et des solutions durables (logique prospective à 2030) devront être apportés pour mettre en œuvre les transitions nécessaires. Cette feuille de route devra constituer un document de politique transversal commun à tous les acteurs publics compte tenu du champ immense que les ODD couvrent, et des logiques de cohérence et de redevabilité sur la base de critères sociaux, économiques, environnementaux et d'organisation du pouvoir qu'ils sous-tendent.

Synthèse des propositions :

- *Lutte renforcée contre l'évasion fiscale et les flux financiers illicites ;*
- *Renforcement de l'encadrement et de la régulation des entreprises multinationales notamment par des dispositifs de RSE plus adaptés, en France et au niveau européen ;*
- *Une taxe sur les transactions financières (TTF) plus ambitieuse (taux relevé, assiette augmentée, appliquée au niveau européen) et entièrement dédiée à la solidarité internationale et au climat ;*
- *Une politique de lutte contre les changements climatiques amplifiée pour une réelle justice climatique au niveau international ;*
- *L'utilisation de nouveaux indicateurs de richesse tenant compte de la dégradation de l'environnement et du bien-être des individus ;*
- *L'application de l'approche par les droits pour renforcer l'inclusion et la participation ;*
- *La protection et la promotion des droits fondamentaux ;*
- *La mise en cohérence des accords de commerce et de libre-échange avec les ODD ;*
- *La création d'un mécanisme indépendant de contrôle de la cohérence des politiques publiques pour le développement durable et des analyses d'impacts systématiques évaluant les conséquences sociales, économiques et environnementales des politiques.*